

Les responsabilités du Service de la Santé publique dans la Défense civile en USA

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Protar**

Band (Jahr): **23 (1957)**

Heft 9-10

PDF erstellt am: **17.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-363725>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

schaffen und aufrecht zu erhalten. Alle Vorbereitungen wären indessen umsonst, wenn das Land lediglich durch Drohungen zur Kapitulation gezwungen werden könnte. Das schwedische Volk muss fest zur Ueberzeugung stehen, dass es trotz allem noch das kleinere Opfer bedeutet, alle Entbehrungen und Zerstörungen, die ein Krieg mit sich bringt, zu ertragen, als die Freiheit aufzugeben und die Besetzung des Landes zuzugeben. Diese Auffassung ist nicht nur durch das Gefühl für den Wert der Freiheit begründet. Ein besetztes Land läuft immer Gefahr, trotz-

dem zum Kriegsschauplatz zu werden oder auf jeden Fall Luftangriffen ausgesetzt zu werden. Deshalb bietet nicht einmal die völlige Selbstaufgabe dafür Gewähr, dass ein Volk wirklich den Beanspruchungen und Leiden des Krieges entgeht.

Wenn unser Gemeinwesen, unsere Kriegsmacht und jeder einzelne Bewohner unseres Landes jederzeit bereit sind, dem Krieg auch in seiner widerwärtigsten Form zu begegnen, dann vermindert sich dadurch auch die Gefahr, dass wir uns seinen Greueln aussetzen müssen.

Renforts médicaux mobiles pour la Défense civile en USA

M. Stanley *Wolson* (et collaborateurs) décrit l'opération « Mercy » dans le « Journal améric. méd. association » du 7 avril 1956, « Bruxelles-médical » analyse cette étude : « Les secours aux survivants d'une explosion nucléaire doivent venir de la périphérie de la zone. Ils reposent en conséquence sur des *groupes mobiles organisés*, provenant de la région environnante. Une unité de ce genre destinée à donner les premiers soins à 250 cas a effectué une expérience en campagne à l'occasion de l'opération « Mercy ».

Quatre hôpitaux ont gracieusement offert de fournir le matériel nécessaire à quatre équipes chirurgicales, à trois équipes de ressuscitation, au poste de triage et aux salles pour brûlés et opérés récents. L'organisation de la Défense civile locale a fait appel aux ressources en volontaires de la localité et a mobilisé les médecins, les infirmières, les techniciens médicaux, ainsi que les étudiants en médecine. Le

transport du matériel et du personnel a été assuré par des autobus, des voitures privées, des camions de firmes diverses et des camionnettes. Les boy-scouts et les étudiants des écoles supérieures ont, au nombre de 250, figuré les sinistrés atteints. Le déroulement des événements, la nuit, à partir de l'alerte jusqu'au signal d'arrêt de la manœuvre et du réemballage du matériel, a pris 9½ heures. Il y a eu beaucoup de confusion, mais aucun accident.

On a rencontré une coopération enthousiaste de la population quand on lui a demandé de participer à une manœuvre effective rappelant la réalité. Il a démontré que l'organisation et la mise en œuvre d'une unité de secours, même d'importance modeste, nécessitent une quantité considérable de soins de détails, mais heureusement les résultats obtenus ont largement récompensé les sacrifices consentis. -r.

Les responsabilités du Service de la Santé publique dans la Défense civile en USA

La Défense civile doit être réalisée, en ordre principal, comme une extension des obligations normales des différents services du Gouvernement à tous les niveaux, assistés par des volontaires, a écrit John B. Hozier dans le « JAMA » (Journal American Medical Association) 7 avril 1956 en trad. dans « Bruxelles-Médical ». Les obligations normales du Service de la Santé publique ont été étendues de façon à comprendre les responsabilités majeures:

1° de l'établissement du plan du programme national pour la protection et la remise en état d'urgence des services publics d'intérêt vital essentiels à la santé publique.

2° de l'établissement d'un programme national de protection de la population aussi bien contre les dangers des armes modernes qu'en ce qui concerne les maladies trans-

missibles durant les périodes de catastrophes et de désorganisation.

3° le renforcement d'une réserve de personnel commissionné de la Santé publique pour fournir un réservoir de personnel qualifié entraîné qui pourrait être rapidement mobilisé et déployé dans les zones atteintes par une attaque ennemie. Ses attributions ne comportent pas les soins aux victimes. Elles comprennent l'établissement du plan, la réalisation du programme prévu, l'instruction et les études.

Quelle que soit la délégation des Autorités qualifiées, il est indispensable de réaliser une coordination parfaite à tous les échelons. Dans cet effort national de coopération, la profession médicale toute entière occupe une place d'importance vitale. -Cap. E. S.